

LES P'TITES BREVES DE LA CFDT

DU 23/10/2020

SECTION CFDT DU CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE

LA CFDT 100% D'ACCORD AVEC LE TRACT DU SNECA ! NON A LA REVISION DE LA CHARTRE DES OBJECTIFS ET APRES !???

Avis demandé au CSE du 30/09/21 sur les évolutions de la charte des objectifs : la CFDT dit NON !

« La CFDT donne un avis défavorable, annuellement la CFDT s'abstient sur le sujet considérant que les partenaires sociaux ne négocient pas le volume de la charge travail de nos collègues, la charte étant une clé de répartition des objectifs. **Dans le cas présent, la Direction pense que les collègues ne doivent pas faire plus mais mieux, que la demande de faire plus de collecte ne nécessite pas de réduire la charge sur d'autres produits vendus.**

La CFDT a donné un avis négatif sur cette modification qui entraîne une charge de travail supplémentaire alors que les collègues viennent de vivre une crise sans précédent et que l'épuisement était déjà visible en juin. Cette modification devrait conduire à une dégradation des conditions de travail. De plus cette modification est déjà effective et présentée à l'ensemble des collaborateurs du réseau avant l'avis du CSE. »

Non à plus de pression commerciale exercée par votre encadrement !

Oui à de bonnes conditions de travail : objectifs soutenables et postes vacants remplacés !

Retrouvez-nous sur le site cfdtanjoumaine.com



Sujets des négociations sur le dernier trimestre :

Point sur les coopérations et les aides apportées aux salariés dans ce cadre

Accord sur le droit à la déconnexion : aménagement de l'accord actuel, le sujet sera évoqué dans le projet « mobilité »

La CFDT participe au groupe de travail du projet « mobilité » sur la population des techniciens n'ayant pas d'élu cadre !

Vos délégués syndicaux :

Manuella FEAUVEAU :
02.43.04.25.56

Gilles BERNADEAUX :
06.30.21.02.05

Gersende LERAY :
07.84.00.49.99